



Edito

Le Domaine de la Cadène se doit d'être un établissement présent professionnellement sur le secteur de la gérontologie, attentif aux appels à projet de l'ARS. La plateforme d'accompagnement et de répit est donc une nouvelle activité qui élargit notre domaine de compétences et renforce notre présence sur le territoire de santé au service des familles et de leurs parents souffrant de la maladie d'Alzheimer. La norme ISO 26000 est également l'occasion d'entrer d'une façon cohérente et prospective dans le développement durable et la responsabilité sociétale; elle engage chacun d'entre nous à mettre en œuvre une réflexion et des actions qui participeront à préserver notre qualité de vie et notre environnement.

Docteur Gérard de Bataille
Médecin Directeur

La norme ISO 26000

En 2012, Le Domaine de la Cadène s'engage dans une politique RSE selon l'ISO 26000. Pour apprivoiser ce nouveau vocabulaire et mieux connaître les enjeux du Développement Durable et de la norme ISO 26000, des formations destinées à l'ensemble des personnels seront organisées par Mme Coeurjoly à partir du 15 mars. Seront abordés notamment les principes de la responsabilité sociétale :

- Redevabilité
- Transparence
- Comportement éthique
- Reconnaissance des intérêts des parties prenantes
- Respect du principe de légalité
- Prise en compte des normes internationales de comportement
- Respect des droits de l'Homme

La responsabilité
sociétale des
entreprises (RSE) est
la contribution des
entreprises aux
enjeux du
développement
durable

Cette démarche, qui n'est pas un nouveau système de management, ne sera pas certifiable puisqu'elle ne comprend aucune exigence normative. Elle vient compléter et enrichir notre démarche qualité, autour de questions centrales qui devront être prises en compte notamment lors des travaux préparatoires au projet d'établissement 2013-2018.

Sommaire

La Norme ISO	1
La plateforme d'accompagnement et de répit	2
Le quiz Identitovigilance	2
Le système de surveillance des accès	3
Les nouveaux arrivants	3
Les IPAQSS 2011	3
L'Agenda	4

Dans ce numéro :

- Un point sur la norme ISO 26000
- La présentation de la nouvelle plateforme d'accompagnement et de répit
- Le mode d'emploi du système de surveillance des accès
- Les résultats des IPAQSS SSR 2011 et du quiz identitovigilance
- La présentation des nouveaux personnels

Retrouvez le BIC sur le Web



Ce journal est désormais disponible sur notre site internet www.domainedelacadene.fr à la rubrique Infos / Infos salariés.

Pour pouvoir afficher ces informations, il faut se connecter avec les identifiants suivants :

Utilisateur : **personnel**

Mot de passe : **salarie31**



La plateforme d'accompagnement et de répit

Dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012 qui prévoit le développement de l'activité des accueils de jour vers un objectif de maintien à domicile, le Domaine de la Cadène a obtenu fin 2011 l'agrément et le financement d'une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants.

Cette plateforme répond à un cahier des charges national et fait suite à un appel à projet de l'ARS.

En Haute-Garonne, 2 plateformes ont été autorisées : Le SICASMIR pour le territoire de santé de St Gaudens et La Cadène pour le reste du département.

L'ARS, le Conseil Général et l'Association France Alzheimer sont les principales parties prenantes de la plateforme et nous soutiennent dans ce projet.

Concrètement le rôle de la plateforme de répit est, entre autres, de :

- répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et de relais des aidants ;
- proposer diverses prestations de répit ou de soutien à la personne malade, à son aidant ou au couple ;
- être l'interlocuteur privilégié des maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA) pour ces prestations et le recensement de l'offre de répit ;
- être l'interlocuteur privilégié des médecins traitants chargés de suivre la santé des aidants et des patients et chargés de repérer les personnes « à risque ».

Une infirmière référente et des assistants de soins en gérontologie constituent l'équipe de coordination de la plateforme du Domaine de la Cadène.

En interne, cette équipe assurera le suivi des aidants et des malades fréquentant l'accueil de jour et l'hébergement temporaire.

Elle sera chargée de nouer des partenariats avec les structures d'aide à domicile et les autres structures de répit afin d'orienter au mieux les demandes en fonction des besoins des aidants ;

Elle devra proposer de nouvelles modalités de répit en fonction des besoins exprimés par les partenaires de la plateforme, et devra en rechercher les financements

auprès des organismes de prévoyance (caisses de retraites, mutuelles complémentaires, assurances..).

Déploiement de la plateforme :

1^{er} trimestre 2012

- Organisation technique du projet : comité de pilotage
- Constitution de l'équipe de coordination
- Communication auprès des partenaires

2^e trimestre 2012

- Formalisation des partenariats (conventions)
- Communication auprès des professionnels intervenant dans la filière

Septembre 2012

- Lancement public de la plateforme
- Diffusion d'un support de communication

Le quiz Identitovigilance

Vous avez été 44 à retourner le questionnaire : les bonnes réponses (affichées dans les tisaneries) sont souvent supérieures à 80% sauf pour les items suivants :

La question 3 : "L'identité du patient est vérifiée à plusieurs reprises lors de son parcours de soins ; les vérifications faites lors de l'admission sont les plus importantes" n'a obtenu que 26 % de bonnes réponses : une bonne identification du patient à l'admission est importante mais elle n'est pas suffisante pour assurer le bon soin au bon patient. La sécurité de l'identification repose sur les vérifications effectuées par chaque professionnel (personnel d'accueil, chargé des admissions et des rendez-vous, personnel

paramédical, personnel médical, brancardier, techniciens ...) car des erreurs peuvent survenir à toutes les étapes du parcours de soin.

La question 14 : "L'utilisation des bracelets d'identification supprime les erreurs d'identité" : n'a obtenu que 37 % de bonnes réponses : l'utilisation de bracelets d'identification réduit la fréquence des erreurs d'identité en facilitant l'identification des patients en particulier pour les patients non communicants. Mais l'efficacité de ce dispositif est limitée par une mauvaise utilisation de ces bracelets (pas de port de bracelets ou information inexacte).

La question 7 : « Pour les personnes de sexe féminin, il faut utiliser le nom marital pour les identifier » a obtenu 60% de bonnes réponses : il est préférable d'utiliser le nom de naissance.

La question 12 : « L'identification des patients est surtout de la responsabilité du personnel chargé des admissions » a obtenu 56% de bonnes réponses : Tous les professionnels sont responsables de la vérification du bon patient à chaque étape du parcours de soins.

Un nouveau questionnaire sera distribué en fin d'année. Merci par avance de votre participation.



Identitovigilance : Système de surveillance et de gestion des risques et erreurs liés à l'identification des patients

Le système de surveillance des accès extérieurs

Toutes les issues du **Domaine de la Cadène** sont équipées d'un système d'alarme : le plan général des portes équipées est affiché dans les infirmeries et à l'accueil (Centrale incendie).

Il existe deux types de portes :

Les portes surveillées 24h/24h : portes du 1^{er} étage, issues de secours des secteurs bleu et rose, grande salle à manger.

Les portes surveillées entre 21h30 et 6h30 : entrée générale, entrée des personnels, cuisine, locaux déchets, portes d'accès aux jardins intérieurs, chapelle.

En cas d'ouverture d'une porte pendant les horaires de surveillance, **une alarme se**

déclenche sur les boîtiers à code de l'infirmerie du rez-de-chaussée et de l'accueil, et **un message vocal** est envoyé sur les téléphones des IDE (4000, 4001, 4004, 4005). Ce message indique l'emplacement de la porte qui a été ouverte (souvent, la porte est identifiée avec le numéro de la chambre la plus proche).

La procédure à respecter est la suivante :

L'IDE doit taper # sur le téléphone pour acquiescer l'alarme. Il doit aller vérifier la porte concernée.

Il doit réactiver le système sur le clavier : **taper 0609 + OFF puis 0609 + ON** : le

système est de nouveau opérationnel.

Porte déverrouillable : pour éviter les déclenchements trop fréquents du système d'alarme par les personnels de nuit, une porte a été isolée au rez-de-chaussée (côté grand jardin intérieur, entre la pharmacie et la tisanderie). Cette porte peut être désactivée **temporairement** par le personnel qui doit emprunter cette porte en tapant **6531 + OFF** sur le clavier de l'infirmerie. **Cette porte doit impérativement être réactivée en tapant 6531 + ON à chaque utilisation de cette sortie.** Sans réactivation, cette porte ne serait plus surveillée : **le personnel**

serait alors responsable des conséquences de la sortie d'un résident.

Le dispositif comprend un système de traçabilité informatique des alarmes.



Les nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels recrutés en CDI depuis le mois de novembre 2011, par ordre d'arrivée :

DECHY Anne, AS, 11/10/2011

AIT HAMOUDA Nadia, Agent service logistique, 01/11/2011

DUBROCA Pauline, Ergothérapeute, 09/11/2011

KHEDIMI Zohra, AS, 1/12/2011

AMRAR Nadia, AS, 5/12/2011

CAVROS Florine, AS, 22/12/2011

HANICOT Audrey, AS, 02/01/2012

MARIN Céline, AS, 12/01/2012

BLOUET Marine, IDE, 20/02/2012

CONTENSSOU Marie, Psychomotricienne, 01/03/2012.

En 2011, le Domaine de la Cadène a rémunéré 119 salariés (équivalents temps plein).

N'oubliez pas de retourner le questionnaire distribué avec le bulletin de salaire du mois de février 2012 pour la mise à jour des informations familiales (nombre d'enfants, âges)

Nous souhaitons une bonne retraite à Mme Christiane Boutte-Pauna (IDE) qui nous quittera officiellement fin mars après 23 années de bons et loyaux services.

Les IPAQSS 2011

La campagne de recueil des indicateurs qualité du service de SSR est à présent terminée. Nos résultats sont très satisfaisants, puisque la totalité des scores est en amélioration. Pour mémoire, le Ministère de la Santé a fixé comme objectif à l'ensemble des établissements de santé l'atteinte d'un score de 80% de dossiers conformes aux

critères de qualité nationaux en 2012. Nous avons déjà atteint et dépassé ce score en 2010 pour les items sur la qualité du dossier patient, l'information pour la sortie et le risque d'escarre. En 2011, c'est le score sur l'évaluation de la douleur qui atteint l'objectif avec un score de 93%. En 2012, nous devons concentrer nos efforts sur le dé-

pistage des troubles nutritionnels puisque notre score n'est que de 70% (relevé du poids 7 jours après l'entrée, puis 15 jours après la 1ère mesure). L'achat d'un système de pesée pour les moteurs Arjo est à l'étude. Les résultats sont disponibles sur PASSERELLE/ IPAQSS.



L'Agenda

Date/heure	Objet	Lieu	Public
7 mars 14h	Réunion annuelle de synthèse	Salle de réunion	Tous les personnels
8 mars et 5 avril 14h15	Formation MEOPA	Salle de réunion	Médecin + IDE
14-23 mars et 3 avril	Formation Manipulation des extincteurs	Entrée du personnel	Sur convocation (obligatoire)
14 mars 14h15	Comité de suivi de la qualité et de la gestion des risques	Salle de réunion	Tous les personnels
15 et 22 mars	Formation ISO 26000 10h30-12h et 14h-15h30	Salle de réunion	Sur convocation (obligatoire)
15 mars 14h15	CLUD	Bibliothèque	Membres du CLUD et personnels intéressés
16 mars 14h15	CLAN	Salle de réunion	Membres du CLAN et personnels intéressés
23 mars 11h30	CME	Salle de réunion	Membres de la CME
23 mars 14h	Com. de coordination gériatrique	Salle de réunion	Membres de la commission
30 mars 11h	Comité d'établissement	Local CE	Représentants du personnel
5 et 26 avril 14h15	Formation Nutrition	Salle de réunion	Aides soignants
26 avril	Conseil d'administration ANDJ	Salle de réunion	Administrateurs ANDJ

ANDJ

Le Domaine de la Cadène est un établissement de l'association Notre Dame de Joie

Président du Conseil d'administration: Sr Anne-Marie MONNE-RAYE

Directeur : Jean-Marie GUERIN
L'ANDJ a été créée en 1973 à l'initiative de la Conférence française des Supérieures Majeures et de la Mutuelle Saint-Martin qui désignent, chacune par moitié, les membres du Conseil d'Administration.

Plus d'info sur www.andj.com

FEHAP

L'Association Notre-Dame de Joie adhère à la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés à but non lucratif (FEHAP).

Le Docteur de Bataille, médecin directeur du Domaine de la Cadène, est membre de la délégation régionale de la FEHAP Midi-Pyrénées et de la commission nationale « personnes âgées ».

Plus d'info sur www.fehap.fr



NOUVEAU !

En raison des nombreuses réclamations déposées par les clients suite à des pertes d'objets personnels, un nouveau mode opératoire est mis en service depuis le 5 mars 2012 : une feuille d'inventaire est remise par le personnel de l'accueil dans le dossier rouge à chaque nouvelle entrée de patient: cette feuille doit être remplie par le personnel aide-soignant, de préférence en présence du patient et de la famille qui doivent la signer.

L'aide-soignant doit signer la feuille si des objets de valeur lui sont remis, objets à confier aussitôt que possible à l'accueil, de même que la feuille d'inventaire qui sera scannée dans OSIRIS et classée dans le dossier administratif.

GLOSSAIRE

ANDJ	Association Notre Dame de Joie
ARS	Agence Régionale de Santé
BIC	Bulletin d'Information de la Cadène
CLAN	Comité de Liaison Alimentation Nutrition
CLUD	Comité de Lutte contre la Douleur
CME	Commission Médicale d'Etablissement
IPAQSS	Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins
MEOPA	Mélange équimolaire oxygène-protoxyde d'azote
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SSR	Soins de suite et de réadaptation